

AMNESTY INTERNATIONAL

BULLETIN D'INFORMATIONS 171/98

SRI LANKA.

Amnesty International demande qu'il soit immédiatement mis fin à l'utilisation de lieux de détention non autorisés.

Index AI : ASA 37/23/98

Déclaration publique

Amnesty International a déclaré ce jour qu'il était grand temps que le gouvernement de Sri Lanka prenne des mesures décisives afin de mettre fin à l'utilisation continue de lieux de détention non autorisés, particulièrement par les groupes tamoul armés hostiles aux Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), actuellement en conflit avec les forces de sécurité gouvernementales.

Cet appel fait suite aux informations récentes signalant l'évasion spectaculaire, à Vavuniya, dans le nord du Sri Lanka, d'un prisonnier détenu par la People's Liberation Organization of Tamil Eelam (PLOTE, Organisation populaire de libération de l'Eelam tamoul). Parajasingham Kugathasan était détenu depuis le 13 juin 1998 au camp de la PLOTE, dit "Lucky House", à Rambaikulam, Vavuniya. Il s'est évadé le 31 août 1998 vers 7h du matin et a couru jusqu'à l'église de Saint Anthony, non loin de là. D'après certains témoins oculaires, il portait des marques de torture sur tout le corps et il avait sur les jambes et les bras des blessures qui saignaient encore. Trois membres armés de la PLOTE l'ont suivi jusque dans l'église et ont menacé le prêtre, en lui enjoignant de leur livrer Parajasingham Kugathasan. L'intervention opportune de policiers d'un point de contrôle voisin a sauvé la vie des deux hommes.

Ces dernières années, Amnesty International s'est à plusieurs reprises inquiétée de ce que les policiers et l'armée, dans le nord et l'est du pays, continuent d'autoriser (quand ils ne les y encouragent pas) les membres de groupes tamouls armés, opposés aux LTTE, à effectuer des opérations de perquisition et à filtrer les civils. Ces opérations ont souvent été à l'origine de violations des droits humains : arrestations illégales, détention prolongée et torture, "disparitions" et exécutions extrajudiciaires.

Le général de brigade alors en poste à Vavuniya a dit à Amnesty International en mars 1996 que les membres de la PLOTE sont chargés d'"identifier des personnes des LTTE qui cherchaient à s'infiltrer et d'informer les forces de sécurité". Il a soutenu que les membres armés de la PLOTE n'étaient pas directement sous son autorité et qu'il prenait plutôt directement contact avec la direction politique de la PLOTE. A la suite de quoi, Amnesty International a recommandé que le commandement et les structures de contrôle existants des forces de sécurité soient remaniés de sorte qu'un contrôle strict soit exercé sur les gardes nationaux et sur les cadres armés des groupes tamouls d'activités anti-LTTE.

Depuis lors, on a pu constater certains changements de la situation dans le secteur de Batticaloa, à l'est, où, apparemment, les membres du Eelam People's Revolutionary Liberation Front (EPRLF, Front de libération révolutionnaire du peuple Eelam) sont passés sous le contrôle direct du commandant militaire. Cependant, de graves préoccupations continuent de planer sur la situation à Vavuniya, et sur les violations des droits humains commises par des membres de l'EPRLF et par des membres d'autres groupes tamouls travaillant en collaboration avec les forces de sécurité dans le nord et l'est du pays.

Selon certaines sources dignes de foi, la PLOTE et la Tamil Eelam Liberation Organization (TELO, Organisation de libération de l'Eelam tamoul) sont responsables de plus de 20 camps. Amnesty International a connaissance d'au moins trois camps où des prisonniers ont été détenus par des cadres de la PLOTE, dont ceux de Kovilkulam et de Rambaikulam (la "Lucky House" dont il est question ci-dessus). On sait que des membres de la TELO sont détenus aux camps de Koomankulam, de Pandarikulam et de Vairavapuliyankulam. Selon nos informations, il y a au camp de la "Lucky House" quelque 16 prisonniers, et à peu près autant à Kovilkulam.

Ces dernières années, des militants des droits humains et des parents de personnes emmenées en détention par des membres de la PLOTE à Vavuniya ont dit à maintes reprises qu'ils craignaient pour leur vie et pour celle des prisonniers, s'ils donnaient à Amnesty International, à des journalistes ou aux autorités, des informations relatives à certains cas individuels.

Plusieurs fois, l'Organisation s'est félicitée de l'introduction par le gouvernement de mesures visant à protéger le bien-être des détenus. Parmi celles-ci, la nécessité pour les détenus d'être emprisonnés dans des lieux dûment enregistrés au Journal officiel, ainsi que de faire de la détention d'une personne dans un lieu de détention non autorisé une infraction particulière, en vertu des Réglements relatifs à l'état d'urgence.

Cependant, il semble que, jusqu'à ce jour, aucune mesure n'ait été prise pour mettre ces garanties en pratique, en particulier en ce qui concerne les activités des cadres armés des groupes d'activistes anti-LTTE.

Dans une lettre envoyée ce jour à la Présidente Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, Amnesty International a recommandé les mesures suivantes :

1. que soit menée dans les plus brefs délais une enquête impartiale sur l'utilisation de lieux de détention non autorisés ;
2. que soient fermés tous les lieux de détention non autorisés et que tous les prisonniers qui y sont détenus soient libérés ;
3. que soient traduits en justice ceux qui sont responsables de détention dans des lieux non autorisés ;
4. que les anciens prisonniers de groupes armés dont il s'est révélé qu'ils ont été détenus dans des lieux de détention non autorisés, les proches des prisonniers et tous autres témoins bénéficient d'une protection adéquate lorsqu'ils déposent devant des enquêteurs indépendants ;
5. que les anciens prisonniers reçoivent une indemnisation correcte;
6. que les anciens prisonniers reçoivent le traitement médical adéquat dont ils pourraient avoir besoin.